

Mercredi 7 juillet 2021

COI 2021-2022 : une présidence française engagée dans le développement de l'économie bleue (EB)

La France a pris le relais de la République des Comores à la **présidence de la Commission de l'océan Indien (COI)** en mai dernier. Le développement de l'économie bleue va être une des priorités des prochains mois, impulsé par la France.

Ce projet et les actions qui en découleront concernera non seulement les cinq états membres de la COI mais aussi certains états riverains de l'océan Indien en tant qu'observateurs, tels que la Tanzanie, le Kenya, le Mozambique et l'Afrique du Sud. « Cette année bleue » va notamment être lancée auprès du public le plus large, le samedi 17 juillet prochain, Journée de l'économie bleue aux Seychelles, qui prend cette année, une dimension véritablement régionale en s'étendant à tous les pays de la région.

Bien sûr, cette « année bleue » dans l'océan Indien va également se caractériser par la mise en œuvre et la poursuite de nombreux projets, qui portent tous l'ambition de stimuler et soutenir une gestion durable et responsable des activités océaniques ainsi que des activités terrestres impactant l'océan, les lagons et les rivages, dans les pays de la COI ainsi qu'au Kenya, en Tanzanie, au Mozambique et en Afrique du Sud. L'observation et la recherche, l'éducation et l'information, l'innovation et le développement de nouvelles niches économiques respectueuses de l'environnement sont les domaines d'intervention de ces projets.

Pour une approche culturelle et patrimoniale de l'EB

« *Nous protégeons mieux ce que nous connaissons bien* », dit Grégory Martin, représentant de la Région Réunion, dans une interview ci-jointe, dans laquelle il présente notamment le projet éducatif PAREO, qui a d'ores et déjà fait ses preuves dans trois écoles mauriciennes. Or, le fait est que bien qu'insulaires, nous ne connaissons pas assez notre environnement marin et l'océan recouvre encore de nombreux mystères à élucider, non seulement pour la population, mais aussi encore aujourd'hui pour le monde de la recherche, bien que de grandes avancées aient été accomplies ces dernières décennies.

- *Une émission Regards sur... l'océan Indien, un patrimoine immatériel*

L'information, la sensibilisation et l'éducation étant au cœur de ces démarches, l'Ambassade de France à Maurice saisira l'opportunité de la **journée de l'économie bleue, le 17 juillet** prochain, pour diffuser une émission télévisée spéciale, intitulée « *Regards sur... l'océan Indien, un patrimoine immatériel* ». Ce spécial relayé sur les chaînes et les réseaux sociaux inaugurera en fait une série d'événements destinés au public le plus large, programmés jusqu'à fin avril 2022.

- *Une série de reportages sur les métiers et savoir-faire liés à l'océan*

Sensibiliser les téléspectateurs aux richesses des espaces maritimes de la région du sud-ouest de l'océan Indien ainsi qu'aux savoir-faire liés à la mer sera également la vocation **d'une série de quatre reportages**, que l'Ambassade de France produit via son institut, **en collaboration avec le réalisateur Patrice Canabady et CLAP Production**. Explorant différents métiers de la mer, activités lagunaires et savoirs vernaculaires, des extraits de ces documents audio-visuels seront présentés lors de l'émission évoquée ci-dessus, mais leur diffusion intégrale sera programmée ultérieurement sur les chaînes et réseaux sociaux. Les téléspectateurs pourront partir à la rencontre d'un des derniers charpentiers de marine de Maurice ou des femmes du monde de la pêche traditionnelle. Ils découvriront l'intérêt et les contraintes actuelles de la fabrication de casiers en matériaux naturels et enrichiront leur maîtrise de la langue créole en découvrant les mots du monde de la pêche artisanale à Maurice...

- *Une exposition du Museum d'Histoire Naturelle*

D'autres rendez-vous seront donnés au public d'ici à la fin de l'année dans le cadre d'une semaine des sciences dans les écoles du réseau de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) ou encore à l'occasion de la nouvelle édition de Novembre Numérique. Il est notamment question d'accueillir l'exposition *L'Odyssée sensorielle*, que le Museum National d'Histoire Naturelle inaugure à Paris le 23 octobre prochain.

L'observation et la recherche, l'innovation et le développement

L'Institut de recherche pour le développement (IRD) est un acteur clé de cette année bleue de l'océan Indien, au cours de laquelle un vaste programme de recherche va être lancé sur des problématiques communes telles que les pollutions plastiques, très peu étudiées dans l'océan Indien, avec le projet ExPLOI, la préservation des écosystèmes côtiers, la protection et la valorisation des récifs et des mangroves du programme RECOS, dans le domaine de l'observation et du soutien de la faune marine à travers plusieurs initiatives de coopération interrégionale **avec le soutien de la Région Réunion et de diverses organisations et ONG en réseau**, dans le domaine de l'aquaculture et de la pêche durable également bien sûr, etc.

Le directeur de l'**Agence Française de Développement** (AFD), André Pouillès-Duplaix fait le point sur ces activités dans ce dossier de presse.

En matière d'économie bleue, le monde de la recherche ne concerne pas seulement les acteurs de la biodiversité et de l'écologie... Autour de la recherche fondamentale qui est développée sur les fonds marins et l'océan, s'articulent en effet une multitude d'activités de recherche appliquée et d'innovations qui ont fini de convaincre un grand nombre d'entrepreneurs à travers le monde, que l'océan représente le futur de l'humanité, ou du moins une de ses planches de salut, pour peu qu'on le connaisse mieux et qu'on le respecte davantage.

Si l'humanité apprend à le respecter et parvient à le restaurer, en réparant les dégâts qu'elle y a causés, l'océan pourrait devenir un creuset de nouvelles molécules, d'aliments étonnants et même de médicaments surprenants pour des maladies que la médecine ne sait pas guérir aujourd'hui. La balnéo- l'hydro- ou la thalassothérapie est une pratique antique, dont on connaît les bienfaits et les limites, mais la recherche marine a prouvé ces dernières années que l'océan pouvait apporter d'autres solutions aux maux de l'humanité et à la santé en général. Aussi, **l'intégration du secteur privé**

mauricien à cette année bleue va s'élaborer sous le signe de l'innovation et de l'incubation de nouvelles activités ou entreprises...

L'Ambassade de France finance à travers son service de coopération et d'action culturelle, **un programme de prospection, étude et développement dans le domaine de l'innovation marine**, qui va être inauguré sous peu. Conçu en partenariat avec l'incubateur mauricien La Turbine, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) et le pôle de compétitivité Mer Bretagne Atlantique (7000 adhérents), ce projet se caractérisera essentiellement par l'étude et la recherche de pratiques innovantes, puis la conception et le développement de nouvelles activités économiques, viables à Maurice, à travers des start-up ou des groupes existants dans des secteurs à forte valeur ajoutée (phytothérapie et pharmacie, agroalimentaire, bien-être humain).

Quelques repères sur la santé climatique et océanique

L'impact annuel des **cyclones et inondations** sur les résidences et bâtiments commerciaux à Maurice s'élève à un coût moyen de 110 millions de US\$, (*The World Bank Global Facility for Disaster Reduction & Recovery – GFDRR 2016. Disaster Risk Profile : Mauritius. Accessed 09 september 2019*). Nous produisons 59200 tonnes de déchets plastiques chaque année, selon *The Solid Waste Management Division, 2017*, <https://environment.govmu.org/> Ces rejets finissent majoritairement dans les décharges...

Le **niveau de la mer** a augmenté en moyenne de 3,2 mm chaque année à Maurice, sur la période 1998-2007, selon la seconde communication de Maurice pour la convention climat. 0,009% de la zone économique exclusive de Maurice est classée zone protégée, selon la Convention de Nairobi. Ce taux s'élèverait à 30% pour la zone économique exclusive des Seychelles.

« Sur cinq états membres de la COI, quatre ont un déficit de production de poisson et dépendent fortement des importations pour l'approvisionnement du marché domestique. C'est ainsi qu'une part conséquente de la production est exportée sans que ne soit pris en compte la nécessité de couvrir les besoins nutritionnels des populations et plus particulièrement des plus démunis. » Extrait du Plan d'action régional pour l'économie bleue, publié en 2019 par la COI.

« La population urbaine et côtière/lacustre est de plus en plus importante dans les pays de la région et va continuer à croître dans les années à venir. L'empiètement sur le domaine maritime et lacustre engendre une diminution de la capacité des écosystèmes à assurer des services comme ceux de protection contre les inondations (de plus en plus fréquentes), la protection du trait de côte, le traitement des eaux usées, etc. La qualité de vie s'en trouve détériorée et cela d'autant plus que la consommation de poisson, qui était importante dans toutes les îles par le passé, est en forte décroissance depuis 20 ans du fait d'une substitution de plus en plus prégnante par des produits issus de la restauration rapide. Les maladies cardiovasculaires qui étaient par exemple absentes du paysage médical aux Seychelles dans les années 1980 sont maintenant les principales causes de décès. Au-delà des services de régulation susmentionnés, les écosystèmes bleus concourent à l'amélioration du bien-être humain par les services culturels qu'ils fournissent et qui sont associés aux activités récréatives et spirituelles. Les écosystèmes bleus participent donc à la santé mentale des populations et plus particulièrement en milieu urbain où le lien avec la nature est ténu. » Extrait p 20, du Plan d'action régional pour l'économie bleue, publié en 2019 par la COI.

L'ONU a présenté son nouveau *World Ocean Assessment (WOA)* à l'occasion de la journée mondiale de l'océan, le 8 juin dernier. Ce diagnostic de l'état des océans, de 1200 pages cette année, est fait régulièrement depuis 2016. À quelques rares exceptions près, ses indicateurs se dégradent d'année en année et de nouveaux chapitres ont été ajoutés, allongeant la liste des méfaits de l'activité humaine sur la vie aquatique. Acidification qui augmente, taux de salinité qui progressent dans les zones tempérées et chaudes et qui baissent aux pôles, températures qui s'élèvent de plus en plus rapidement dans certains endroits autant dans les eaux de surface que dans les profondeurs, zones mortes entièrement désertées par la faune marine que l'on ne cesse de découvrir : les impacts sont terriblement nombreux.

Un autre rapport, celui du Réseau international pour l'élimination des polluants, qui regroupe 600 ONG et 120 pays, montre comment **les rejets de toutes sortes et de plus en plus nombreux** (engrais, pesticides, métaux lourds, hydrocarbures, crèmes solaires, plastiques et autres résidus médicamenteux, etc.) **impactent toute la chaîne de vie océanique**. Ces pollutions ne s'arrêtent bien sûr pas à l'océan : elles nous reviennent comme un coup de semonce, sous la forme de bactéries, algues toxiques, maladies infectieuses et autres maladies digestives.

Un avenir commun pour l'économie bleue



Face aux défis inédits par leur ampleur dans le contexte de crise sanitaire COVID-19 que le monde connaît depuis dix-huit mois, il a fallu d'emblée s'adapter collectivement avec courage et détermination, à tous niveaux (gouvernements, personnels de première ligne, sociétés civiles...). Nous ne savons pas quand nous pourrions parler de cette crise au passé. Il est certain, en revanche, que, c'est que la coopération et les solidarités de proximité se sont intensifiées à travers cette crise, dans un esprit de résilience.

Pour contribuer à construire un espace post-covid durable dans l'océan Indien, la France, à travers l'exercice pour une année de sa présidence de la COI, est mobilisée pour impulser avec les autres Etats membres des actions dynamiques, tournées vers l'ouverture et l'inclusion. Elle aura à cœur de promouvoir des projets en faveur de l'intérêt général, de la coopération entrepreneuriale régionale et de la mobilité universitaire.

L'initiative « Année de l'économie bleue dans l'océan Indien » contribue à façonner l'idée d'un avenir commun, dans le respect des droits de l'Homme, de l'environnement et de la biodiversité marine.

Florence Caussé-Tissier, Ambassadrice de France à Maurice

« Regards sur... l'océan Indien, un patrimoine immatériel »

S'il a été relativement discret ces dernières années en tant que conseiller régional sur le changement climatique et l'environnement à la Commission de l'océan Indien (COI), Jean-Baptiste Routier va passer sous les feux de la rampe, à Maurice très prochainement en tant qu'animateur et expert de l'émission « *Regards sur... l'océan Indien, un patrimoine immatériel* ». Il accueillera des gens de la mer aux différentes spécialités pendant cette émission de 50 minutes, du skipper à la spécialiste de la biodiversité marine, en passant par les plongeurs professionnels mauriciens.

Jean-Baptiste Routier intervient comme expert auprès du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Maurice pour la conception et l'organisation des activités programmées au cours de cette année bleue, assurant aussi bien l'ingénierie du projet d'innovation avec La Turbine et l'IFREMER, que la coordination et le conseil pour les productions audiovisuelles et la coordination avec les différentes parties prenantes dans les ONG, les agences de développements ou les organisations régionales.



L'émission qu'il prépare et va lui-même animer s'articulera autour de trois thèmes génériques :

Navigation et bateaux à Maurice
L'Homme et les océans
Les nouvelles technologies et l'innovation

Elle sera enregistrée vendredi 9 juillet, à l'IFM, en soirée. Les journalistes intéressés à y assister sont invités à se mettre en contact avec le service de communication de l'IFM.

Les participants à cette émission ont une expérience intime du lagon mauricien ou des fonds marins, grâce à leur métier, qui est souvent également une passion.

- **Avesh Daladoo** est un jeune skipper au pays des régates, voguant à longueur d'années de Mahébourg à Blue-Bay et Pointe-D'Esny. Enfant de la côte, passionné de la mer, il sait depuis ses quatorze ans qu'il veut en vivre et y consacrer l'essentiel de son temps.
- **Daveena Aubeeluck-Bauluck** gère, avec son époux Christophe, un centre de plongée également dans la région de Mahébourg. Elle travaille aussi par passion et œuvre de multiples manières à la protection de l'océan.
- **Alain Dubois** est skipper à Grande Rivière Noire, chez Dolswim, une société qui propose des activités d'observation et de natation avec les dauphins et autres mammifères marins. Fort de sa riche collaboration avec la biologiste marine feu Delphine Legay, il sait fraterniser avec les grands animaux du lagon, sans les déranger...

L'expert du projet « Economie bleue »

Jean-Baptiste Routier, Globe-trotteur de l'environnement



Biologiste de la conservation et géographe, Jean-Baptiste Routier a commencé sa carrière, il y a vingt-et-un ans, dans un milieu diamétralement opposé à celui pour lequel il intervient dans le cadre de l'Année bleue de l'océan Indien. Il a en effet passé trois ans dans la réserve naturelle désertique de Mahasat-As-Sayd en Arabie Saoudite, à faire de l'observation et de la recherche pour la conservation de la faune. *« Mais en fait, qu'on soit en milieu marin, côtier ou désertique, on travaille souvent sur des problématiques similaires, »* nous confie-t-il.

Cet écologue, titulaire d'un DEA de géographie et DESS d'agronomie et sylviculture tropicale, s'est ensuite spécialisé dans des questions plus générales, liées à l'environnement et la géographie, en développant ses recherches dans la cartographie et le traitement des images satellitaires appliquées aux études environnementales, ce qui permet par exemple de suivre et quantifier dans le temps et l'espace les

troupeaux d'animaux sauvages, qui évoluent dans les immenses réserves africaines ou sud-américaines.

Si nous l'interrogeons ici sur l'univers marin subtropical, il est bon de savoir qu'il a aussi développé ses compétences, pour des bureaux d'étude, dans le suivi des espaces forestiers tropicaux et la comptabilité carbone. Cette spécialité lui a permis par la suite de mettre au point des modèles et stratégies de crédits carbone, pour le secteur privé, la foresterie tropicale et la gestion des ressources naturelles, à partir de 2008, dans le sillage protocole de Kyoto. Pendant quinze ans, il travaillera ainsi sur les questions climatiques et forestières, notamment dans le Bassin du Congo, en Amazonie et en Asie-du-Sud-Est, à la fois pour générer du crédit carbone et limiter la déforestation.

Cette expérience l'a ensuite naturellement conduit à conseiller les gouvernements sur des approches nationales en matière de climat et de neutralité carbone, afin de les aider à définir leurs stratégies. *« Pour ces questions climatiques, on touche à tout : l'énergie, le transport, l'environnement, etc. »* fait-il remarquer au passage. Il a alors conseillé des gouvernements centre-africains, plusieurs pays d'Amérique Latine, le Cambodge et le Vietnam.

Après quelques années, il change d'employeur et réalise des études d'impact environnemental et social, qui le rapprocheront des territoires insulaires et côtiers, par exemple pour des projets d'extensions portuaires aux Caraïbes.

Jean-Baptiste Routier met le pied à terre à l'île Maurice, en février 2015, en tant que conseiller régional sur le changement climatique et l'environnement à la Commission de l'Océan Indien (COI). Sa mission au sein de la COI étant arrivée à terme en début d'année, il exerce désormais comme consultant

indépendant, basé à Maurice, dans les domaines du changement climatique, de l'environnement, de la finance durable, de l'innovation durable et de la foresterie. Ses activités l'ont régulièrement amené à explorer les différents aspects de l'**économie bleue**, tels que l'aménagement et la protection des côtes, la gestion des catastrophes, le développement économique associé à la protection de l'environnement et la gestion des pollutions.

Jean-Baptiste Routier intervient notamment sur des appels d'offre internationaux où il accompagne des sociétés privées ou des ONG pour les aider à formuler, structurer et financer des projets d'impacts, qui prennent en compte les enjeux environnementaux et sociaux ainsi que le bien-être humain, etc. Un projet d'impact, c'est par exemple une société de maraîchage qui cherche à transformer son activité, de sorte qu'elle respecte mieux son environnement, dans l'utilisation de l'eau, le mode d'exploitation de la terre, la protection des sols, l'énergie utilisée, etc. C'est une nouvelle manière de penser une exploitation agricole, qui va avoir un coût important au départ, mais dont la réorganisation peut être structurée de manière viable, sans prendre trop de risque.

INTERVIEW

Jean-Baptiste Routier : « Si les récifs autour de Maurice disparaissent, le PIB chutera... »

Pour les états insulaires, l'économie bleue joue un rôle tout à fait fondamental et essentiel, même si elle est souvent traitée sous un angle assez restrictif : celui de la pêche industrielle et du tourisme hôtelier... L'économie bleue rassemble en réalité une multitude de compétences et d'activités, qui vont bien au-delà de deux marchés. En tant que consultant, Jean-Baptiste Routier donne les orientations générales et met cet ensemble en musique pour les organisations. Ensuite entre en jeu un travail d'équipe qui regroupe des professionnels rompus aux questions de pêche artisanale, de pêche industrielle, de plaisance, tourisme, de protection de la biodiversité, les écologues, les économistes, les spécialistes de la pollution, de la gestion des déchets, etc.

L'économie bleue à Maurice, aujourd'hui, c'est quoi ?

Déjà, **Maurice a été le premier pays de la région à présenter une feuille de route pour l'économie bleue en 2015, qui est depuis gérée en toute logique par le ministère de l'économie bleue, des ressources marines, des pêches et du transport maritime.** Beaucoup d'actions sont menées dans ce domaine par la COI, qui a par exemple défini un plan d'action régional en 2019. Les Nations Unies, avec le PNUD, proposent aussi leurs analyses stratégiques, leurs diagnostics et des actions à mener dans les prochaines années. L'EB regroupe donc les visions du gouvernement, des partenaires de développement, du secteur privé et de la société civile. **L'économie bleue est complexe car beaucoup d'acteurs s'y intéressent et elle concerne une grande diversité d'opérateurs** : elle couvre des actions qui sont déjà menées par les pays et les partenaires au développement depuis des années, comme **la pêche durable, le tourisme durable, la gestion intégrée des zones côtières, qui consistent à concilier le développement des activités humaines en zone côtière avec la soutenabilité environnementale, etc.** C'est un concept de plus en plus populaire, qui apparaît comme la solution pour concilier développement économique et sauvegarde des océans et des ressources en eau de la planète.

Finalement, cette expression rassemble différents concepts qui existent déjà. On trouve très peu à Maurice cet autre aspect de l'EB qu'est la gestion durable des cours d'eau, la notion de continuité

écologique, par exemple quand on aménage un barrage hydroélectrique, il y a toute une approche environnementale sur son impact, sur comment permettre à la faune aquatique de survivre à pareille infrastructure, etc. Je n'ai pas évoqué les activités humaines autour de ça, c'est à dire comment l'humain peut mener ses activités habituelles tout en étant respectueux de cet environnement océanique, lagunaire et de ces eaux douces. Comment peut-il les rendre vertueuses ? Il s'agit de trouver des solutions pour réduire l'impact. Si ce sont des activités trop destructrices, par quoi les substituer ?

Cela signifie donc qu'elle recouvre une multitude d'activités sur terre comme sur mer ?

Oui et tout un tas de questions se posent dans chaque secteur d'activité. Dans le cas de Maurice, une grande partie du PIB provient du tourisme, qui est essentiellement côtier. Si sous prétexte de préserver les bandes côtières, on décide d'arrêter ce type d'industrie, il n'y aura plus de ressources pour beaucoup de gens... Le concept de l'économie bleue va en revanche amener [le secteur hôtelier](#) à imaginer une autre approche, en adoptant une vision à plus long terme.

Est-ce rester sur un tourisme de luxe pour avoir moins de clients, triés sur le volet ? Ou toujours permettre un tourisme varié en termes de pouvoir d'achat, mais du coup adopter une autre approche dans les aménagements hôteliers ? Est-ce qu'on arrête les hôtels de bord de mer pour protéger la bande de sable ? Comment on réduit les rejets dans la mer ? On regarde ainsi tous les impacts de l'hôtellerie sur le milieu marin, afin de trouver les solutions appropriées pour les réduire, les atténuer, les compenser, etc.

Avant d'en arriver aux actions concrètes, de nombreuses étapes d'études, de conception, de négociations, d'harmonisation entre les pays, doivent être franchies. **Les parties prenantes doivent d'ailleurs s'accorder sur une définition commune de l'économie bleue sachant que chaque intervenant a souvent sa propre version.** Définir les secteurs économiques concernés, recenser les actions et le rôle de tous les acteurs, les faire communiquer entre eux et les harmoniser, c'est une phase cachée, un préalable avec beaucoup d'administration, avant que n'arrive la phase la plus visible qui va réellement impacter les gens, la société civile, en modifiant leurs comportements et activités... Finalement, cette partie-là doit arriver le plus vite possible, car plus on attend, plus l'impact est grand et plus il est difficile de rattraper les impacts négatifs...

[En ce qui concerne Maurice, si on fait le parallèle entre les ressources économiques et l'impact marin, on arrive très vite à la pêche artisanale, à la pêche industrielle, au tourisme dans le lagon \(activités de plaisance, sports nautiques, plongée, etc.\), et au tourisme balnéaire côtier, qui ressortent comme les axes prioritaires et qu'on retrouve dans le budget du gouvernement : aider les pêcheurs, développer le secteur de la pêche, les bateaux, la technicité, etc.](#)

Pourtant, ni l'émission que vous préparez, ni les reportages que Patrice Canabady a commencé à tourner n'abordent ces questions... Pourquoi l'approche de l'économie bleue par le culturel et le patrimoine est-elle si importante ?

Cela permet de désacraliser cette expression qui peut paraître rebutante, et qui n'affiche pas explicitement la part de patrimoine culturel que l'EB recouvre. Or il y a bien dans ce secteur très vaste des métiers, des savoir-faire, des instruments de pêche et des outils pour les fabriquer. **À travers la journée du 17 juillet, l'émission télévisée et les reportages qui sont en cours, nous souhaitons porter un**

autre regard sur l'économie bleue. Au-delà des groupes hôteliers, des groupes de pêches industrielles et autres transformateurs, de la pisciculture et de l'aquaculture, ou encore des activités touristiques, existent aussi tout un pan de la population et d'autres activités qui dépendent de la mer...



Pêche artisanale au poulpe à Maurice
Borgel, Alain

Nous allons par exemple parler du **rôle des femmes dans le monde de la pêche artisanale**. Le banyan exerce aussi un rôle central dans la vie des villages côtiers, pour les familles, les acheteurs de poissons, etc. Il récupère toutes les prises des différentes pirogues qui rentrent et assure leur distribution. De nombreux artisans dépendent aussi des métiers de la mer : nous **allons rencontrer un charpentier de marine, un des rares à perpétuer encore ce métier à Maurice**, qui dépend du maintien de la pêche artisanale, mais qui se consacre maintenant de plus en plus à la restauration de bateaux et aux embarcations destinées aux activités de plaisance, pour des Mauriciens qui souhaitent avoir un bateau traditionnel ou qui proposent des balades en mer aux promeneurs. Charpentier de marine, ça veut dire pêche de lagon et donc lagon en bon état, ça veut dire aussi plaisance et accès à la mer, etc. Tout ça, c'est de l'économie bleue. Cet artisan a un savoir-faire spécifique qui se transmet de génération en génération et il a besoin de bois qu'il trouve à Maurice, ce qui touche une autre industrie du pays... et démontre que l'économie bleue va plus loin que le monde de la mer à proprement parler.

Un des reportages devrait **aborder le langage, les mots des pêcheurs pour décrire la mer, le climat, les lieux emblématiques du lagon, pour nommer les courants, les marées et les vents**. Des noms particuliers sont donnés aux bateaux et aux différentes parties qui les composent. Il y a des mots associés aux métiers, comme par exemple la façon dont les banyans appellent leurs clients entre eux, les « *manzer* ». En période de grandes marées et de pleine lune, on récolte dans les mangroves certaines espèces de coquillages, qui vont entrer dans des recettes spécifiques, préparées à ce moment-là.

Il y a bien sûr toute une géographie sous-marine dans le lagon et au-delà, et puis toute une culture scientifique et vernaculaire pour nommer les espèces vivantes qui le peuplent. L'économie bleue recouvre aussi les conditions de vie et des pratiques spécifiques des habitants du littoral. Le charpentier de marine a son savoir-faire, son métier qu'il exerce au cœur de **l'écosystème de la pêche artisanale**. Si les pêcheurs artisanaux disparaissent, ce n'est pas seulement une activité économique et une ressource alimentaire qui disparaissent, mais bien une part cruciale de la culture mauricienne : une langue et des savoir-faire.



Pêche artisanale Mozambique

Une note de l'IRD estime la valeur économique des activités océaniques de l'océan Indien occidental à US\$ 20,8 milliards... Pourriez-vous chiffrer pour nous l'importance économique de ce secteur à Maurice ?

Nous sommes bien obligés d'admettre que l'EB est très difficile à chiffrer. Il existe bien sûr des données factuelles, telles que les volumes de pêche. Mais ces chiffres ne vont concerner que la pêche industrielle, sachant que [Maurice fait partie des trois plus gros exportateurs de thon vers l'Union Européenne](#). Mais [les calculs se compliquent pour la pêche artisanale, qui est souvent informelle](#). On sait combien de touristes rentrent, combien d'hôtels de luxe existent et vont être construits, mais chiffrer l'économie bleue dans son ensemble est très compliqué. Certaines ONG le font.

L'IRD chiffre par exemple la valeur économique des récifs coralliens du SO de l'océan indien à 5,3 milliards d'euros et celle des mangroves à 7 milliards. Pouvez-vous nous expliquer ce que ces notions recouvrent ?

Ce genre de chiffres est intéressant, parce qu'ils permettent d'alerter les décideurs économiques, mais en même temps, ils sont compliqués à valider. [Ils permettent de faire comprendre que le récif](#), qui est là-bas, au bout de l'eau, en train de disparaître, est crucial car il est en réalité directement connecté aux ressources économiques du pays... Si le récif disparaît, ce n'est pas juste une espèce sur la liste rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), c'est tout un écosystème qui s'envole en fumée, et dont le PIB dépend.

Les récifs protègent les côtes de la houle quotidienne, ce qui freine l'érosion, et des tempêtes et catastrophes climatiques du genre, dont l'impact va être d'autant plus fort sur la côte, qu'il n'y a plus ou pas de mangroves dans beaucoup d'endroits. Ça veut dire que les vagues de trois ou quatre mètres de haut qui se cassent habituellement sur les récifs, vont aller se casser sur les plages et les côtes... On peut essayer de les remplacer par des gros blocs de béton ou des tripodes, mais ce genre d'infrastructure ne dure pas sous la force gigantesque de l'océan, alors que le récif est un organisme vivant qui ne cesse de se régénérer quand il est sain. En matière de biodiversité, le récif joue un rôle fondamental dans la reproduction des espèces de poissons, dont certaines sont pêchées et d'autres nourrissent celles qui sont pêchées. Tout le cycle de vie et la stabilité écologique du lagon dépendent du récif.

Les rapports qui donnent ces chiffres prennent en compte les coûts et le manque à gagner que pourrait représenter sa disparition : s'il n'y a plus de plages de sable blanc à Maurice et qu'on ne peut plus se baigner sans crainte dans la mer, parce qu'elle est très mouvante, les touristes viendront mais avec un moindre intérêt, et on ne parlera plus de Maurice pour son lagon d'émeraude, etc. S'il n'y a plus de tourisme côtier, la pêche artisanale va baisser aussi et il y aura moins de nourriture. L'hôtellerie aura moins de succès, donc moins de ressources fiscales, moins de revenus pour les taxis et les commerçants, sans compter les emplois qui vont diminuer. Il y a donc toute une cascade d'impacts économiques, que l'EB prend en compte.

A-t-on déjà évalué les dégâts ?

La COI a fait une étude qui a permis de découvrir [que les événements climatiques extrêmes \(cyclones, grosses houles, pluies intenses, etc.\) accumulés ces 30 dernières années ont causé pour plus de US\\$ 17 milliards de dégâts dans les états membres de l'organisation... uniquement en termes d'infrastructures et de constructions](#). Les impacts humains, pertes d'emplois (etc.) ne sont pas pris en compte dans ce

chiffre. Évidemment, si le corail disparaît de nos lagons, les houles d'hiver et autres phénomènes climatiques violents vont détruire encore plus, ce chiffre va augmenter, le PIB baissera en conséquence. Quant à la mangrove, c'est bien plus qu'un truc mignon avec des moustiques ! La banque mondiale a d'ailleurs dressé des courbes très explicites qui établissent des correspondances entre l'augmentation des événements climatiques extrêmes, celle de la dette et la baisse du PIB.

Mais quelle marge de manœuvre avons-nous pour limiter ces dégâts ?

Le projet RECOS, qui est financé par l'AFD, vise à faire baisser ces 17 milliards de dégâts... en s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature. **L'étude de la COI a démontré qu'un certain nombre d'endroits dans Maurice subissent tous les ans l'impact des catastrophes climatiques (inondations, destructions par le vent, etc.).** Les modèles mathématiques nous montrent que ces zones vont prendre de plus en plus chaque année. La COI et l'AFD ont demandé aux gouvernements de choisir le site sur lequel ils veulent que l'on expérimente le projet pilote de RECOS. Nous gageons que ce projet pilote démontrera qu'utiliser la nature pour protéger les côtes, est durable, que ça coûte moins cher que des infrastructures en dur, et que ça contribue au bien-être humain.

L'approche fondée sur la nature consiste à protéger et développer le récif corallien, travailler sur l'herbier marin pour le préserver et le renforcer, parce qu'il joue un rôle important par rapport à l'accumulation de sable et puis enfin intervenir au niveau du cordon de sable, la plage qui est souvent très dégradée, pour de nombreuses raisons possibles : parce qu'on a implanté un hôtel, une marina, parce qu'on a enlevé tous les arbres, qu'on l'a modifiée artificiellement, que les déchets s'y accumulent ou que les eaux usées et autres eaux de ruissellement s'y déversent.

La végétation qui se trouve derrière la plage est très importante. Or souvent, ce sont directement des habitations... Il faut considérer que la bande de sable d'une plage est vivante, qu'elle doit pouvoir bouger librement, reculer, avancer sur dix ou vingt ans, sans être bloquée par une habitation, un terrain aménagé ou des arbres comme les filaos qui ne retiennent pas le sable. Si elle est bloquée dans ses mouvements et qu'il y a une grosse tempête, le système ne vit plus et elle se dégrade. Là où c'est nécessaire, **il faut pouvoir recréer un espace qui permette à la bande de sable de vivre et de bouger : reculer les infrastructures, re-végétaliser la bande côtière avec des espèces à racines profondes adaptées à ce milieu et bien sûr il faut renforcer la mangrove là où elle est sensée se développer.**



Mangroves, Kenya
Bégard, Cécile

La mangrove a un effet protecteur colossal face aux événements climatiques, voilà pourquoi elle est indispensable sur la côte sud-est par exemple. La mangrove offre aussi toute une série d'éco-bénéfices environnementaux, en stockant des quantités importantes de CO2, en tant que vivier à poissons mais aussi en tant que nid de biodiversité pour les oiseaux et toutes sortes de petits animaux (coquillages et crustacés...) et pour l'attractivité paysagère. **Une mangrove génère des activités économiques, en attirant les pêcheurs, les touristes, les promeneurs, etc.**

Mais à Maurice où les zones humides ont presque toutes disparu, quand le mal est déjà fait, peut-on réellement espérer redéployer les mangroves ?

Oui, on peut recréer une mangrove là où il y en a eu. L'environnement va rester marécageux, elle va avoir tendance à revenir naturellement et on peut décider aider, même s'il y a eu des aménagements immobiliers. Tant que les conditions sont favorables (zone humide, peu de courant, peu de profondeur, etc.) en quelques années la mangrove réapparaît, des plantules de palétuviers reviennent dans les courants, poussées par le vent. Soit on protège une zone, le temps que la mangrove revienne, soit on la replante, et toute une activité autour va renaître. **On peut même vendre des crédits-carbone avec la mangrove.**

Quels sont les forces et les faiblesses de l'économie bleue à Maurice ?

Maurice étant une île au milieu de l'océan, l'économie bleue est fondamentale pour elle. La faiblesse, c'est qu'elle va en dépendre quasiment à 50%... À côté des services financiers, de l'off-shore, des industries sucrières et textiles, il y a l'économie bleue avec le tourisme et la pêche. La force consiste à se dire qu'on se situe dans une zone qui présente des atouts, avec notamment un grand attrait touristique en tant que zone tropicale, avec les lagons, l'océan et des côtes assez jolies.

Le territoire étant petit, **Maurice pourrait être considérée comme un laboratoire sur les questions d'économie bleue, en lançant des innovations pilotes qui pourraient inspirer d'autres régions du monde.** Maurice pourrait innover dans le tourisme balnéaire. Avec l'élévation du niveau de la mer et les événements climatiques, l'hôtellerie de luxe qui est une des plus réputées au monde pourrait inventer des solutions pour surmonter le changement climatique. Dans la pêche industrielle, étant donné qu'une grande partie du thon mauricien est exportée à travers le monde, il y a déjà énormément de projets pour rendre cette pêche écoresponsable.

Mais on peut aussi se demander comment exploiter de nouvelles ressources marines. Comment valoriser le lagon et l'océan dans le secteur alimentaire sachant que Maurice importe 70% de sa consommation alimentaire ? Comment identifier des produits de l'océan à forte valeur ajoutée qui pourraient être exportés ? Bien sûr toutes ces questions doivent être associées aux hommes, créer des emplois et accroître leur bien-être. Avec 1,4 millions de touristes par an et de nouveaux hôtels qui se construisent encore, comment diviser l'impact environnemental par deux ? Comment compenser les émissions de gaz à effet de serre des gens qui viennent en avion ? Beaucoup de ces questions peuvent être traitées dans un pays comme Maurice où les acteurs sont peu nombreux.

Dans quels domaines de l'EB Maurice a-t-elle le plus avancé ?

Il y a eu beaucoup d'avancées sur la pêche durable grâce à la COI, sur des financements de l'Union européenne et de l'AFD, avec énormément de travaux depuis des décennies dans la lutte contre la pêche illégale, l'amélioration, le suivi et la planification de la pêche industrielle, avec des projets comme Ecofish, Smartfish, etc. Au niveau de la société civile, du secteur privé et de *Business Mauritius*, des comités de développement durable se sont créés sur des thématiques variées. Là, **les industriels se rassemblent pour essayer de mener des initiatives communes et résoudre des problèmes de durabilité comme la gestion des déchets.**

A-t-on des outils pour mesurer l'impact de ces initiatives ?

Des outils de mesure, ça veut dire qu'il faut avoir des protocoles de mesure de la biodiversité du lagon tous les ans. C'est un gros souci. Ça se fait de manière un peu décalée, souvent ponctuelle, en fonction des besoins. Le *Mauritius Oceanographic Institute* fait certaines mesures régulières. Ils étudient la présence des plastiques entre autres. Il peut y avoir des initiatives de la COI ou des ONG, mais comme c'est coûteux, ils ne sont pas en mesure de le faire tous les ans. **En fait, ces travaux devraient être menés par des observatoires gérés par le ministère de l'environnement ou le gouvernement, parce qu'il faut que ce soit financé tous les ans.**

Il est donc difficile de savoir quel est l'impact de ces initiatives car on n'a pas de données continues sur l'état du lagon. Les groupes hôteliers essaient de communiquer, de s'associer avec des ONG. Certains replantent du récif corallien et sont dotés de stations de traitement des eaux usées par exemple, mais les petits hôtels ne peuvent faire ce genre d'investissements.

Dans le domaine de l'innovation économique, pouvez-vous nous parler de l'appel à projet qui va être lancé par l'Ambassade de France avec l'incubateur d'entreprises mauricien, La Turbine ?

Il s'agit d'un appel à projet d'innovation marine, dans trois domaines à forte valeur ajoutée : **l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et le bien-être humain.** L'idée est de stimuler la création d'entreprises ou de concepts, qui pourrait préfigurer de nouvelles sources de revenus, issues de la mer. **L'Ambassade de France monte ce projet en collaboration avec l'IFREMER et un pôle de compétitivité en France, pour susciter l'intérêt autour d'innovations marines durables.** Il peut s'agir d'un nouveau complément alimentaire, qui n'est pas exploité ici.

Pour cela, **nous allons stimuler l'intérêt du secteur privé mauricien en présentant un portefeuille de projets possibles**, qui peuvent être adaptés ici. Par exemple, le pôle Mer Bretagne Atlantique regroupe 7000 sociétés, qui peuvent être des groupes, des start-up, des laboratoires de recherche, des fonds d'investissement, etc. Avec plusieurs experts, nous allons filtrer ce qui pourrait être pertinent pour un pays tropical comme Maurice, en termes de climat, et bien sûr de débouchés économiques et de marchés, etc. **Ce qui aura été identifié comme viable pour Maurice, sera ensuite proposé comme source d'inspiration à des entrepreneurs mauriciens. Un comité sélectionnera ces entreprises et développera le business model avec elles. Puis la phase d'incubation leur permettra de bénéficier d'un accompagnement jusqu'à la concrétisation du projet.**

Ces pôles de compétitivité ont par exemple développé des filets de pêche confectionnés dans un matériau biodégradable, qui réduit au maximum leur durée de vie une fois abandonnés en mer. Beaucoup de travaux de recherche sont effectués sur des molécules ou des enzymes, à usage pharmaceutique, pour la lutte contre le cancer ou des compléments alimentaires. Beaucoup de recherches sont faites par l'IFREMER sur l'aquaculture et la pisciculture, pour en diminuer le plus possible l'impact, ce qui devrait intéresser Maurice, qui développe ce secteur, qui plus est dans un lagon.

Qu'est-ce qui manque le plus à l'EB aujourd'hui à Maurice ?

Le gouvernement a à nouveau montré sa volonté dans le budget cette année, avec un éventail d'initiatives, des aides publiques à la construction navale ou aux pêcheurs en cas d'intempéries, etc. **La volonté de la société civile est là.** Maintenant, il me semble que des incitations plus fortes pourraient être envisagées, pour aider les gens à innover et à se lancer, **il faudrait développer de la formation, et pourquoi pas proposer un plan fiscal spécifique, etc.** En somme, il s'agirait de créer tout un

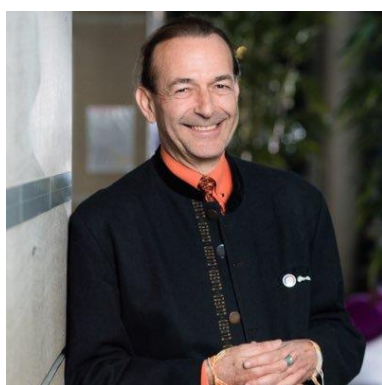
environnement avec des mesures d'encouragement technique, financier, fiscal, un dispositif pour stimuler l'innovation, etc.

Les bailleurs en développement comme l'AFD accompagnent aussi les états pour les aider à mettre en place les politiques publiques de gestion durable de leurs espaces maritimes, les aider à légiférer sur la pêche, l'exploitation du lagon, la circulation en mer, les activités côtières. Les pays pourraient s'inspirer les uns des autres aussi. Aux Seychelles, l'amarrage des bateaux se fait dans des zones aménagées et prévues à cet effet, ce qui permet d'arrêter de dégrader les herbiers et les fonds avec les ancres jetées par-dessus bord à la sauvette.

On dit souvent à Maurice que la mer est un monde à part. Que faire pour que les Mauriciens s'en rapprochent et s'en emparent davantage ?

J'aimerais bien savoir... Les peuples du Pacifique, où j'ai aussi travaillé, sont des navigateurs et des descendants de navigateurs. Aux Fidji ou en Nouvelle-Calédonie, les habitants sont tournés vers la mer. D'ailleurs leurs maisons le sont aussi. À Maurice, si la colonisation s'est faite avec des marins, le peuplement s'est fait essentiellement avec des gens de la terre, des agriculteurs, qui ne considèrent pas naturellement l'océan comme une zone de développement.

L'éducation seule ne suffit pas, c'est culturel, et il faudra du temps pour changer la donne. D'ailleurs la majorité de la population vit dans les terres, dans les Plaines Wilhems. J'ai relevé avec intérêt un financement important pour des piscines municipales dans le dernier budget, ce qui va permettre aux jeunes scolaires d'apprendre à nager plus tôt. Grâce à cette mesure, on peut imaginer que dans dix ou quinze ans, la jeunesse mauricienne sera plus proche de l'eau. Tant qu'on ne voit pas ce qu'il y a sous l'eau, on ne se rend pas compte de la beauté des fonds marins. Or la beauté des fonds marins, c'est l'argument le plus efficace pour les protéger.



INTERVIEW

André Pouillès-Duplaix, directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) à Maurice : « Les océans sont pollués par des plastiques qui viennent à 90% des territoires »

L'Agence Française de Développement prépare deux projets qui concernent directement la préservation de l'environnement marin et du lagon : **RECOS** ou Résilience des écosystèmes côtiers, et **ExPLOI** ou Expédition Plastique Océan Indien. La convention de financement du projet RECOS a été signée à Maurice le 20 février 2020, en présence du Ministre des Affaires étrangères français, Jean-Yves Le Drian, alors en déplacement à Maurice. Il concerne les quatre états membres de la COI, Comores, Seychelles, Madagascar et Maurice, la France ne pouvant bénéficier d'aides publiques au développement dans ce cadre.

Quelle est la vocation de RECOS et que s'est-il passé depuis la signature de sa convention de financement ?

Après cette signature, nous sommes entrés en confinement, puis nous sommes maintenant en train de sortir tout doucement du deuxième confinement, ce qui fait que nous recrutons actuellement l'unité de gestion du projet. **Ce projet est financé à hauteur de 10 millions d'euros, dont 8,5 relèvent de l'AFD et 1,5 du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).**

Sa finalité première est d'améliorer les écosystèmes côtiers pour qu'ils soient les plus résilients possibles aux effets négatifs du changement climatique, tels que l'érosion côtière ou la destruction des barrières récifales, liées à l'élévation du niveau de la mer ainsi qu'aux événements climatiques majeurs. Nous augmentons la résilience du lagon avec des solutions fondées sur la nature et les « infrastructures » que nous favorisons sont naturelles : planter de la mangrove, réensemencer du corail sur la barrière récifale, planter des végétaux qui fixent les sables sur les plages, canaliser l'eau de pluie pour qu'elle puisse être drainée et non pas ruisseler partout, pour diminuer les dégradations du sol et l'érosion massive, etc. L'ensemble de ces éléments va renforcer la résilience et l'adaptation des écosystèmes côtiers face aux effets du changement climatique.

Expliquez-nous ce choix des solutions naturelles plutôt que du béton ?

C'est un choix à la fois raisonné et raisonnable. **Dans la lutte contre le changement climatique, il existe deux types de solutions : l'atténuation** qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ce sont les énergies, l'efficacité énergétique ou la maîtrise de la demande ; et puis il y a **l'adaptation**, ce dont on parle dans ce projet RECOS où l'on cherche à construire la résistance ou la résilience des écosystèmes marins aux effets négatifs du changement climatique. Dans cette adaptation, deux grandes voies sont possibles : soit on construit avec du béton, soit on cherche des solutions fondées sur la nature. Il apparaît que ces dernières sont beaucoup plus durables et permettent aux communautés littorales de continuer à vivre de ce milieu. C'est un choix presque philosophique, un choix de société que les quatre états-membres ont décidé de poursuivre.

Comme on ne peut pas réensemencer et réimplanter toutes les espèces de coraux, ne risque-t-on pas de modifier l'écosystème, voire de le déséquilibrer ?

Effectivement, on ne maîtrise pas encore toutes les techniques pour réensemencer toutes les espèces de coraux. Pour autant quand on arrive à fixer quelques espèces de corail sur une barrière récifale, ça veut dire que d'autres, qui n'ont pas totalement disparu, vont pouvoir s'y adosser naturellement. On crée un substrat, un support qui va permettre à terme que l'ensemble de la diversité des coraux puisse s'y installer. **Tant qu'on arrive à recréer un minimum de conditions écologiques et que les espèces n'ont pas totalement disparu, la nature prend le relais.**

Quelles vont être les actions entreprises ?

Elles se répartissent sous trois composantes principales : **la gestion, la recherche et des projets pilotes.**

La première va être le renforcement de la gestion des écosystèmes côtiers à l'échelle régionale, ce qui veut dire inviter l'ensemble des parties prenantes à y participer, à savoir les communautés villageoises, les acteurs économiques et bien sûr les autorités nationales qu'elles soient ministérielles ou de recherche. La deuxième composante est la coopération scientifique régionale pour par exemple choisir les espèces de corail à réensemencer ou de mangroves à planter. La troisième composante est

le financement d'un projet pilote, sur un site que le pays identifie. Quand on a une plage qui s'érode, on va planter des végétaux qui vont retenir le sable. Quand on a des lieux qui sont protégés par des mangroves, on va les renforcer en palétuviers ou implanter des herbiers.

J'imagine que ce sont des projets à long terme ?

Ce projet est sensé durer **cinq ans**. La COI apporte la valeur ajoutée du régional, mais l'idée est que, pays par pays, les ministères de l'environnement ou de l'économie bleue et les ministères des finances s'approprient les résultats de telles actions, puis renouvèlent les budgets pour poursuivre ces actions à plus long terme.

A-t-on déjà identifié le site-pilote à Maurice ?

Il semble que **Flic-en-Flac a accueilli le plus d'avis positifs, et on attend le choix du site pour Rodrigues**. Il y a toujours des appels à projets pour identifier les sites. La COI a lancé des appels d'offre pour recruter l'assistance technique nationale et internationale pour mettre en œuvre le projet, on est en cours d'attribution du projet à un bureau de consultants, le même pour tous les pays. Dès que ce sera signé, le projet pourra démarrer. La constitution des groupes de travail pays par pays, puis le choix définitif des sites et des opérateurs impliqués (ONG, sociétés de conservation, ministères, etc.) suivront rapidement.

Comment évaluez-vous l'état des plages à Maurice ?

Des plages ont disparu ou sont en train de disparaître. Comme on l'observe malheureusement dans d'autres endroits du monde, c'est un phénomène **lié aux constructions humaines et au non-respect d'un certain nombre de phénomènes naturels**, comme les courants, les passes, qui font que le lagon se dégrade et qu'il y a un besoin impérieux de restauration des écosystèmes côtiers.

Le tourisme et l'urbanisation côtière se sont considérablement développés depuis les années 70. Peut-on en rattraper tous les impacts sur la santé du lagon ?

On peut encore sauver les lagons menacés ou fragilisés. On peut replanter des mangroves, des herbiers, des coraux. On peut revenir à un lagon en bonne santé, à travers des actions et des synergies. Les deux assises de l'environnement de 2019 et de 2020 et la création de l'observatoire de l'environnement s'inscrivent dans ces perspectives. À notre niveau, l'AFD s'est dotée de plusieurs cadres d'intervention stratégique, dont un sur les océans et un autre sur la biodiversité.

Parlez-nous du projet ExPLOI, qui traite d'un polluant particulièrement redoutable pour la faune marine...

C'est également un projet de la COI à hauteur de 6,7 millions d'euros, dont 5 de l'AFD et 1,7 du FFEM. Il se fonde sur l'approche 3 R : **Réduction, Réutilisation et Recyclage**. Notre objet est de considérer que l'ensemble des océans est pollué par les plastiques qui viennent à 90% des territoires, sous forme de déchets amenés par les rivières et les vents. Cette pollution a un impact climatique, sur la biodiversité et enfin sur la santé du monde animal et de l'homme, puisqu'on retrouve les nanoparticules de plastique jusque dans les plats que les gens consomment. Ce projet a été approuvé par l'AFD et la convention de financement devrait en être signée le 9 juillet par l'AFD et la COI.

Quelles actions vont permettre de surmonter cette nuisance déjà extrêmement avancée ?

ExPLOI repose sur trois piliers. Le premier consiste à **produire de la connaissance scientifique** grâce à une expédition marine, pour collecter des échantillons, des pollutions plastiques sur la faune et la flore marine et analyser les données qu'on en tirera. Le deuxième élément très important est **un processus de sensibilisation et de vulgarisation à travers le réseau eco-school, car le changement des mentalités, les changements sociétaux passent par les jeunes**. Enfin, nous allons aussi mener des projets pilotes, avec la fondation de l'École nationale supérieure des arts et métiers en France et l'IRD, pour **aider et accompagner les entreprises privées à imaginer trois types de processus pour remplacer le plastique par d'autres matériaux naturels** ou au moins en réduire l'usage, ou encore pour encourager la réutilisation ou le recyclage comme avec les bouteilles en PET. Nous allons les aider en nous appuyant sur des modèles économiques et financiers rentables.

À Maurice, on dit souvent que le recyclage n'est pas envisageable à cause de la petitesse du marché. Qu'en pensez-vous ?

Ces îles, même la plus grande, Madagascar, ont cette difficulté que le gisement de plastique est trop faible pour que le recyclage soit rentable. Pour autant, on peut organiser des chaînes de valeur, soit en interne, soit dans la sous-région, soit à l'export. Tout cela est en cours d'étude, mais **il est acquis que la partie recyclage ne pourra se faire qu'à l'échelle régionale a minima, voire internationale**.

Que sait-on de la présence des plastiques dans l'océan Indien ?

Pas grand chose... Cette forme de pollution dans le sud-ouest de l'océan Indien est assez faiblement documentée par les scientifiques. D'où le volet scientifique de notre projet. Je voulais ajouter par ailleurs, que **nous souhaitons accroître l'impact de ces projets par l'expression artistique**. Nous avons donc sollicité *l'artiste*, le musicien Kan Chan Kin, qui confectionne des instruments avec des objets de récupération. Il présentera une exposition d'instruments de musique faits avec des déchets collectés sur les plages ou sur les routes d'ici à la fin de l'année, qui commencera à Port-Louis et circulera dans les écoles. Et puis, il offrira un spectacle musical. Nous travaillons aussi avec l'ONG Océanica et l'océanographe Vassen Kauppaymuthoo, pour financer une expédition marine avec des scientifiques mauriciens pour caractériser la biodiversité marine du plateau des Mascareignes, cette immense surface sous-marine située entre Maurice et les Seychelles, très peu étudiée elle aussi.

*L'AFD ou l'Agence Française de Développement est responsable des activités pour Maurice, les Seychelles et les organisations régionales. Elle travaille pour la COI ainsi que l'*Indian Ocean Rim Association (IORA)* qui regroupe 23 pays, dont la France.



INTERVIEW

COOPÉRATION RÉUNION

96 ambassadeurs et ambassadrices des récifs

Grégory Martin, le représentant de la Région Réunion à Maurice, présente ici différents projets de coopération régionale autour du patrimoine marin que les îles de la région ont en commun. Il fait le point sur les avancées du projet pédagogique PAREO, et présente d'autres formes de coopération en place ou à venir dans les domaines de l'observation et de la recherche sur la faune marine : les mammifères ainsi que les tortues, les requins et les raies.

La représentation de la Région Réunion a introduit le projet éducatif PAREO l'an dernier, à Maurice, avec l'IRD et des partenaires. Pouvez-vous nous en rappeler brièvement la philosophie et les objectifs ?

Ce projet a été déployé parce que nous protégeons mieux ce que nous connaissons bien... L'IRD de La Réunion a en effet proposé à la Région Réunion le projet de coopération « Patrimoine Récifal de l'Océan Indien » - PAREO avec deux partenaires : la *Rogers Fondation - Reef Conservation* pour Maurice et la *Wildlife Conservation Society* pour les Seychelles. **Dans le cadre du programme de coopération interrégionale INTERREG V, nous avons décidé de soutenir ce beau projet qui va permettre aux nouvelles générations de renforcer leurs connaissances des récifs coralliens.** De par la complexité de ces écosystèmes, leurs connaissances scientifiques sont difficiles à transmettre... Pour lever ce frein, **PAREO a donc conçu et développé un programme d'éducation à l'environnement innovant, qui allie transmission des connaissances de manière ludique, nouvelles technologies, mise en réseau des acteurs et actions concrètes de conservation.**

Où en est-on dans le développement de ce projet ? Quels types d'activité amène-t-il ? Quelles actions concrètes ont d'ores et déjà été mises en place ?



Nous arrivons à la fin de cette première phase qui a prouvé son importance. Nous souhaitons développer une nouvelle phase qui inclura plus d'écoles et renforcera les interactions entre les îles. **PAREO recouvre un éventail varié d'activités, qui commencent par la transmission de connaissances à travers des mallettes pédagogiques, qui amènent les enfants à découvrir par le jeu, la biodiversité récifale, les dégradations subies et des solutions pour y remédier. Les enseignants et les animateurs sont bien sûr formés à l'usage de ces mallettes.**

Les autres types d'action consistent par exemple à inviter dans les écoles, des artistes familiers de ce patrimoine naturel et culturel, à produire et diffuser du matériel vidéo d'exploration des récifs et à comprendre l'utilisation durable de leurs ressources, grâce à des réunions de concertation avec différents acteurs, et enfin à initier des projets de classe, qui amènent l'enfant à de nouveaux comportements et lui permettent de devenir lui-même acteur de la préservation des récifs.

Comment qualifieriez-vous la connaissance qu'ont les habitants de Maurice et de La Réunion des récifs et du lagon ? On a coutume de dire que la population est plutôt tournée vers les terres...

Je ne peux juger, mais je pense que l'humain a peur de l'inconnu. Et la mer est malheureusement peu connue. C'est pour cela que **le projet PAREO a prévu tout un volet "découverte" avec l'appui de drones, de la vision sous-marine à 360° en direct et des sorties dans le lagon en bateaux à fonds de verre. Cela permet ainsi non seulement de découvrir réellement la composition de nos récifs mais aussi d'approfondir cette découverte avec l'appui de la mallette pédagogique MARECO.**



Sur combien de temps ce projet va-t-il être développé ? Combien d'enfants et d'enseignants concerne-t-il ?

Ce projet a été présenté à la conférence du WIOMSA (*Western Indian Ocean Marine Science Association*) qui s'est tenue à Maurice en 2019, où il a reçu un accueil chaleureux de la part de la communauté scientifique. Puis il a démarré en début 2020 en réunissant 3 écoles : **l'ONG Étoile de Mer, le SSS Cap Malheureux et l'École du Nord**. Avec plus de 90 élèves sensibilisés et 6 enseignants, PAREO a permis non seulement de former **96 ambassadeurs et ambassadrices des récifs**, mais aussi de fédérer ces jeunes de diverses origines évoluant dans différentes conditions, autour d'un sujet commun, primordial : **la préservation du patrimoine récifal**.

Il se clôture en septembre prochain mais face à un bilan qui dépasse nos attentes, nous souhaitons bien sûr le développer et nous avons d'ores et déjà approché ses partenaires (IRD, Reef Conservation, etc) pour une phase 2 qui concernera 5 écoles sur chaque île.

La Région Réunion soutient aussi trois projets dans le domaine de la faune marine, axés sur l'observation et la recherche. Pourriez-vous d'ores et déjà nous raconter ce qui a été mis en place pour améliorer la connaissance des cétacés dans les eaux mauriciennes ?

Notre rôle est de favoriser le rapprochement de Maurice et de La Réunion sur ces sujets qui doivent être fédérateurs.

Nous avons cet océan en partage, et l'obligation de protéger le bien commun. C'est ainsi qu'avec le soutien du FEDER INTERREG V (le Fonds européen de développement régional qui accompagne le développement de La Réunion), **nous soutenons financièrement des projets de coopération qui ont trait à la préservation de la biodiversité (marine dans ce cas) et aussi des projets de recherches scientifiques.**



Nous avons la chance d'avoir des opérateurs de grande qualité à La Réunion. Je pense notamment à l'IRD, ainsi qu'à GLOBICE et à KELONIA qui sont pour nous des pépites au service de l'océan Indien. Avec GLOBICE, nous instruisons actuellement le dossier de candidature du Chemin des Baleines pour une inscription au Patrimoine mondial de l'Humanité de l'UNESCO, avec le soutien des îles Vanilles (Madagascar, Comores, Seychelles, Maurice). Mais cette association est surtout fortement active dans la préservation des cétacés grâce à des études scientifiques.

Afin de les identifier et les étudier au mieux, le projet COMBAVA déployé actuellement à travers la région consiste à installer des hydrophones sur ces créatures magnifiques qui jouent un grand rôle non seulement pour les écosystèmes mais aussi contre le changement climatique.

À Maurice, il existe plusieurs clans de cachalots résidents qui viennent passer quelques heures à La Réunion. Les associations *Marine Megafauna Conservation Organisation (MMCO)* et *Mauritius Marine Conservation Society (MMCS)* avec qui GLOBICE échange sur le sujet, possèdent une grande expertise sur ces mammifères, alors que l'ONG de La Réunion est plus spécialisée dans les baleines (à bosses, etc.). Il s'agit d'un échange mutuellement bénéfique pour l'amélioration de la biodiversité.

Quels sont vos projets autour des tortues marines, des requins et des raies ? Pourquoi se concentre-t-on particulièrement sur ces espèces ?



Nous avons à La Réunion un centre de soin et de **préservation des tortues**, qui s'appelle **KELONIA**. Cette expertise que nous avons développée ces vingt dernières années nous permet d'**accompagner les partenaires de la région océan Indien dans leurs programmes de protection des tortues marines et de restauration des plages de pontes, tout en gardant une approche scientifique afin d'étudier au mieux ces animaux.**

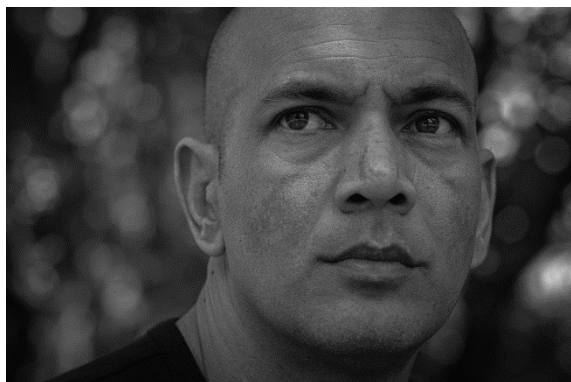
À Maurice, nous démarrons actuellement un partenariat avec la *Green Attitude Foundation* pour l'identification et le suivi des tortues marines, qui permettra entre autre de confirmer si celles que nous retrouvons à La Réunion sont les mêmes qu'à Maurice. Nous avons déjà une petite idée de la réponse grâce à un programme de balises Argos déployées depuis quelques années.

Concernant les raies et les requins, l'ONG ARBRE de La Réunion lancera sous peu un observatoire des Élamobranthes — la classification scientifique sous laquelle ils sont regroupés — de l'archipel des Mascareignes, à nouveau soutenu par la Région Réunion et INTERREG. **Étudier les requins et les raies dans les eaux de l'archipel des Mascareignes est une nécessité fondamentale, car à ce jour il existe peu, voire pas d'études sur ces animaux qui jouent un rôle éco systémique important.** Structuré en réseau avec les différents partenaires des territoires, ce projet éco-participatif se présentera sous la forme d'une plate-forme numérique, animée par Antonin Blasin, et il fera la part belle aux technologies, notamment avec le recours aux caméras sous-marines.

À Maurice et à Rodrigues, il va se déployer en collaboration avec l'Université de Maurice, les clubs de plongée et les associations de préservation de la biodiversité marine.

INTERVIEW

Patrice Canabady, réalisateur : « Ma génération a assisté à la transformation de la côte »



© Umar Timol

Patrice Canabady, fondateur de Clap Production, réalise actuellement les [quatre reportages courts](#), produit par l'Ambassade de France via l'Institut français de Maurice, [sur les métiers et le patrimoine des gens de la mer](#). Chaque film nous emmènera en quelques cinq minutes à la rencontre d'un artisan de la mer. Le réalisateur nous parle ici du premier film réalisé sur le charpentier de marine de Grand-Port, Pop, et [il partage un peu de sa passion pour les écosystèmes marins et ses préoccupations pour l'environnement à Maurice](#).

Quelle est la présence de l'environnement dans votre travail de réalisateur ?

Je suis tenté de dire que j'en fais depuis toujours. Il y a dix ans, j'ai fait un reportage sur le problème des singes à Maurice, qui sont une nuisance pour la biodiversité, et sur ce que font les Griffiths dans ce domaine. Mais on trouve de plus en plus systématiquement un sujet environnement dans toutes les productions que je fais, même pour les commandes du secteur privé. [Le patrimoine naturel fait partie des choses que l'on vend de Maurice](#).



©Patrice Canabady

Vous avez fait plusieurs films récemment sur le lagon...

Oui, j'ai fait l'an [dernier une série de reportages sur l'impact du naufrage du Wakashio sur les récifs, la mangrove, les pêcheurs et l'île aux Aigrettes, pour la télévision chinoise CGTN, puis un autre sur la biodiversité et la continuité écologique, de la crête de la montagne jusqu'aux récifs, pour le PNUD](#) (Programme des Nations Unies pour le Développement). Le prochain volet se déroulera à Rodrigues. Dans notre histoire, la mer a précédé la terre, puisque la terre a jailli de l'océan dans une éruption volcanique. Pour les navigateurs, Maurice était avant tout un lieu de passage. Je ne sais pas si les Mauriciens d'aujourd'hui se rendent compte de l'importance du trafic maritime qui croise autour de l'île et dans nos eaux maritimes.

La prise de conscience de la fragilité du milieu marin remonte à quand pour vous ?

Déjà, je suis un passionné de la mer depuis tout petit. Je passais tous mes week-ends et toutes mes vacances chez ma grand-mère à Pointe-aux-Sables. J'ai toujours fait des sports nautiques. On allait planter notre tente, plonger, et puis je me suis mis au bodyboard pendant plusieurs années, parce que ce sport permet vraiment d'être au contact des éléments, de sentir les courants, les vents, voir les récifs. Bien sûr quand j'étais jeune, je regardais les documentaires du commandant Cousteau, mais je crois que c'est à ce moment-là, avec ce sport, que j'ai mesuré à la fois l'importance et la fragilité de cet environnement. [Ma génération a assisté à la transformation de la côte.](#)

Quel est le fil rouge, l'idée générale des quatre reportages que vous préparez ?

Rien que ces quatre sujets devraient convaincre de la nécessité de construire un musée de la pêche à Maurice. D'une durée de 5 minutes chacun, ils portent un regard sur le patrimoine marin, sur les gens et les métiers du milieu de la pêche artisanale. Beaucoup de Mauriciens sont concernés de près et au quotidien par la mer, que ce soit les pêcheurs, les plaisanciers, etc. [Il y a une économie de la mer, une histoire des hommes et des femmes de la mer, des savoir-faire, des légendes, c'est tout un univers. Et ça vaut le coup d'explorer.](#)

Pouvez-vous nous parler du premier reportage que vous avez bouclé sur un des derniers charpentiers de marine ?



©Patrice Canabady

Les pêcheurs du lagon, et même hors lagon d'ailleurs, utilisent des pirogues en bois. Le bateau en bois se répare et il est impossible par exemple de faire de la pêche à la dérive avec des bateaux en fibre de verre. Je voudrais que les spectateurs réalisent l'importance du charpentier.

Pop, qui vit à Grand-Port, est une star dans le milieu de la pêche à Maurice. Il a fabriqué des pirogues tout autour de l'île ! Pop est un des derniers représentants de cette petite corporation des charpentiers de marine, qui disparaissent, car la pirogue en bois coûte plus cher que celle en fibre, et il est de plus en plus difficile de trouver le bon bois. Il y a moins de dix charpentiers de marine actuellement, peut-être même moins de cinq avec deux à Mahébourg et un à Grand-Gaube.

[À travers Pop, on parle aussi de l'océan Indien, du rapport avec la mer qu'ont les gens de cette partie du monde. On retrouve probablement dans les autres pays, aux Comores, aux Seychelles, à La Réunion, cette culture et cette fraternité des gens de la mer.](#)

Comment ce savoir-faire se transmet-il ?

On apprend sur le tas. Avec ces embarcations, les pêcheurs partent dans le lagon et ils vont même au-delà des récifs, et grâce à elles, ils reviennent sains et saufs à la maison... Ils affrontent parfois des courants très forts, des intempéries, mais les bateaux ne cassent pas, ils ne prennent pas l'eau et dans les régates par exemple, ils font de belles pointes de vitesse. **Ce savoir-faire, cette précieuse technique se transmet de génération en génération.** Pop a appris de son père qui a appris de son grand-père. Je n'ai pas pu explorer cet aspect, mais il est possible qu'il soit un descendant des fameux Lascars venus d'Inde qui étaient les experts de la charpenterie de marine !

Quels sont les sujets des trois autres reportages ?



©Patrice Canabady

Je prépare quelque chose sur les casiers et la question des matériaux dont ils sont composés. Ils sont souvent faits en métal, ce qui pose un problème de durabilité, de corrosion et de pollution, mais traditionnellement on les confectionnait en palmier, en bambou ou en vacoas... **Un des autres sujets portera sur les femmes dans le milieu de la pêche artisanale.** Certains métiers, comme les piqueuses d'*ourites* sont exercés exclusivement par les femmes. D'autres femmes pratiquent la récolte des coquillages, la recherche des appâts. Et bien sûr, il y a des femmes pêcheurs qui sont très respectées et il y a même une femme banyan.

Pour les habitants de la côte dans les villages, le lagon a toujours été le buffet dans lequel on va se servir, qui permet aussi d'arrondir les fins de mois. Beaucoup de femmes composent le repas de la famille avec ce qu'elles sont allées pêcher ou récolter dans l'eau. **C'est aussi un moyen de survie.** On ne voit pas forcément les femmes de la mer, mais elles sont bien présentes. Le dernier sujet portera quant-à-lui sur le patrimoine oral, la langue des pêcheurs avec les mots du métier, et leur façon bien spécifique de **décrire la mer** et leur métier **en créole**.

Repères biographiques

Patrice Canabady réalise des films depuis une vingtaine d'années. Après des études de psychologie en France, il décide à son retour d'emprunter une toute autre voie, celle que lui dictait son cœur : le cinéma. Rentré au pays en 1997, il commence l'année suivante à répondre à des commandes dans le secteur publicitaire. En 1999, il réalise son premier court-métrage de fiction, *The rendez-vous*. « *C'est la rencontre de Jésus et de Judas à Maurice. Un vrai court-métrage d'un type qui ne sait pas faire un film* », nous confie-t-il avec un sourire. Le réalisateur aborde le nouveau millénaire en créant sa société de production, CLAP Production, avec d'autres réalisateurs, tels que Stéphane Bellerose et Leslie Athanas. À partir de 2010, ses associés volent de leurs propres ailes, mais une chose est sûre : depuis la création de Clap, Patrice Canabady ne cesse de tourner, de reportages en documentaires, de commandes en projets personnels, à l'instar du grand documentaire qu'il prépare sur le peintre et penseur, Hervé Masson.